Document généré le 21 avr. 2025 11:35

Nouvelles perspectives en sciences sociales

Principaux univers de sens de l'intervention sociojudiciaire en violence conjugale

Socio-Judicial Intervention in Domestic Violence: Main Discursive Universes

Célyne Lalande et Audrey Gonin

Volume 17, numéro 1, novembre 2021

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1086019ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1086019ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (imprimé)
1918-7475 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Lalande, C. & Gonin, A. (2021). Principaux univers de sens de l'intervention sociojudiciaire en violence conjugale. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, *17*(1), 185–220. https://doi.org/10.7202/1086019ar

Résumé de l'article

Cet article porte sur les représentations professionnelles de l'intervention sociojudiciaire de 37 actrices sociales québécoises impliquées dans la réponse à la violence conjugale. Il vise à mettre en évidence les principales conceptions de ces intervenantes pour définir et orienter ce mode d'intervention et à dégager les positionnements ayant une influence sur ces représentations. Les analyses lexicométriques soutenues par le logiciel Alceste des 37 entrevues individuelles réalisées ont relevé que l'intervention judiciaire, la protection des personnes, la relation d'aide et la professionnalité constituent les principaux univers de sens dont nous ont fait part les intervenantes rencontrées. Ces analyses révèlent aussi que les ancrages de ces actrices dans leur champ de pratique et discipline tendent à favoriser un langage distinctif chez celles-ci. Les implications de ces résultats sur la collaboration professionnelle en violence conjugale sont discutées en mettant notamment de l'avant certains contextes où ces collaborations nous apparaissent plus nécessaires.

Tous droits réservés © Prise de parole, 2021

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Principaux univers de sens de l'intervention sociojudiciaire en violence conjugale

Célyne Lalande
Université du Québec en Outaouais, Gatineau, Canada

Audrey Gonin
Université du Québec à Montréal, Canada

1. Introduction

Au cours des cinquante dernières années, les réponses à la violence conjugale se sont modifiées de façon importante dans plusieurs pays occidentaux. Ces changements se sont organisés autour de l'intervention judiciaire, de l'intervention sociale et du développement des connaissances[1]. La recherche que nous avons menée[2] s'est intéressée à certaines composantes de ces réponses alors que nous avons étudié les pratiques québécoises qui sont désignées par l'appellation « intervention sociojudiciaire ».

---

1 Eva Schlesinger Buzawa, Carl G. Buzawa et Evan Stark, *Responding to Domestic Violence. The Integration of Criminal Justice and Human Services*, 4e édition, Thousand Oaks (Californie), Sage Publications, 2012.

2 Cette étude s'inscrit dans le parcours doctoral de la première auteure de l'article. Dans ce cadre, l'auteure a été soutenue financièrement par une bourse de doctorat du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada ainsi que par une bourse de l'équipe Violence conjugale : acteurs en contexte et pratiques novatrices.

Ces pratiques, qui maillent les mesures psychosociales et judiciaires pour contrer la violence conjugale, ont d'abord été implantées aux États-Unis au début des années 1980[3] et sont maintenant présentes dans plusieurs pays, dont l'Australie, le Royaume-Uni et le Canada[4]. Il est toutefois difficile de cerner précisément en quoi elles consistent puisqu'elles sont peu définies et opérationnalisées dans les documents officiels des gouvernements ou dans les écrits scientifiques. En vue, notamment, de pallier ce flou, nous avons mené une étude visant à répondre à la question suivante : qu'est-ce que l'intervention sociojudiciaire en violence conjugale au Québec ? Dans cette perspective, l'objectif principal de cette recherche était de circonscrire l'intervention sociojudiciaire en violence conjugale (ISJ-VC). Pour ce faire, nous avons brossé un portrait d'ensemble des pratiques et des contextes associés à cette pratique dans une région du Québec, sur la base des représentations des actrices[5] qui la mettent en œuvre.

L'article contenu dans ces pages est plus précisément consacré aux représentations professionnelles relatives à l'intervention sociojudiciaire de diverses actrices québécoises impliquées dans la réponse à la violence conjugale, qui ont été rencontrées dans le cadre d'une recherche menée auprès de 37 intervenantes. Il vise en premier lieu à mettre en évidence les conceptions mises en avant par ces intervenantes, pour définir et orienter ce mode d'intervention. En second lieu, il vise à dégager les différents positionnements ayant une influence sur ces représentations.

3 E. Breese Anderson, « Intervention through Collaboration: The Development of a Domestic Violence Coordinated Community Response Team », thèse de doctorat, Chicago, The Chicago School of Professional Psychology, 2007.

4 Jan Breckenridge *et al.*, *Meta-Evaluation of Existing Interagency Partnerships, Collaboration, Coordination and/or Integrated Interventions and Service Responses to Violence against Women. State of Knowledge Paper*, Alexandria (Sydney), Australia's National Research Organisation for Women's Safety (ANROWS), 2015, https://uhra.herts.ac.uk/bitstream/handle/2299/23357/Integrated_Responses_Meta_Evaluation_Landscapes_State_of_knowledge_Issue_Eleven_1.pdf?sequence=1.

5 Le féminin est utilisé comme genre neutre dans cet article afin de souligner et de reconnaître le fait que les personnes qui interviennent dans le domaine de la violence conjugale sont majoritairement des femmes.

Dans cette perspective, la pertinence d'aborder l'ISJ-VC au Québec sous l'angle des représentations sociales et professionnelles sera exposée. Puis la méthodologie de l'étude sera décrite et les quatre principales composantes de l'ISJ-VC, telles que représentées chez les participantes, soit : l'intervention judiciaire, la protection des personnes, la relation d'aide et le contexte professionnel de cette pratique, seront présentées. Suivra une discussion relative au fait que deux de ces quatre composantes et logiques d'action sont ancrées dans des champs et disciplines distinctives, ce qui pourrait mettre en exergue un degré d'interdépendance faible et des collaborations peu intégrées[6] dans ce dispositif d'intervention, résultat d'ailleurs soutenu par des analyses thématiques parallèles des données. Nous concluons en mettant de l'avant l'importance que les principaux univers de sens autour desquels s'articule le discours sur l'ISJ-VC (la justice, la protection et l'aide) servent d'assises pour mettre en œuvre les conditions gagnantes de la collaboration professionnelle entre les actrices qui en font l'expérience.

2. L'intervention sociojudiciaire en violence conjugale

Selon l'Organisation mondiale de la santé, 30 % des femmes ayant vécu en couple, en moyenne, ont déclaré subir ou avoir subi des violences physiques ou sexuelles de la part de leur partenaire[7]. Plus spécifiquement au Canada, 48 518 infractions ont été commises en 2014 dans un contexte de relation intime – ce qui ne tient pas compte du grand nombre d'agressions non déclarées[8]. La problématique de la violence conjugale, qui constitue un enjeu de santé publique majeur, a conduit au Québec, comme le constate Chantal Lavergne, à des revendications féministes et

6 Karen Wilcox, « Connecting Systems, Protecting Victims: Towards Vertical Coordination of Australia's Response to Domestic and Family Violence », U*niversity of New South Wales Law Journal*, vol. 33, nº 3, 2010, p. 1 013-1 037.

7 Organisation mondiale de la santé, « La violence à l'encontre des femmes », World Health Organization, en ligne, http://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women, 2018.

8 Statistique Canada, « La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014 », *Juristat*, 2016, p. 43.

à l'élaboration, au sein des structures gouvernementales, de cadres spécifiques pour orienter l'ISJ-VC[9].

Afin de situer l'objet étudié, précisons que ce terme désigne ici l'ensemble des services spécialisés, mécanismes de concertation et systèmes de réponse coordonnée qui articulent des interventions psychosociales et judiciaires face aux problèmes de violences conjugales[10]. Ces interventions mobilisent des actrices de la justice, des services sociaux et des services de santé[11], *a minima*, et elles ont pour mandats d'assurer la sécurité et la protection des victimes[12], de réduire la problématique de la violence conjugale[13]. Elles visent également à responsabiliser les auteurs de violence[14] et, dans une moindre mesure, à réduire la victimisation

9 Chantal Lavergne, « Analyse du processus de construction de la violence faite aux femmes en contexte conjugal comme problème socio-pénal au Québec », thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1998.

10 Célyne Lalande, « Intervention sociojudiciaire en violence conjugale au Québec. Représentations professionnelles des intervenantes qui en font l'expérience », thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 2019, p. 18.

11 Laura F. Salazar *et al.*, « Examining the Behavior of a System: An Outcome Evaluation of a Coordinated Community Response to Domestic Violence », *Journal of Family Violence*, vol. 22, nº 7, 2007, p. 631-641.

12 Jeffrey A. Bouffard et Lisa R. Muftić, « An Examination of the Outcomes of Various Components of a Coordinated Community Response to Domestic Violence by Male Offenders », *Journal of Family Violence*, vol. 22, nº 6, 2007, p. 353-366 ; Jan Breckenridge *et al.*, *op. cit.* ; Andrew Day *et al.*, « Integrated Responses to Domestic Violence: Legally Mandated Intervention Programs for Male Perpetrators », *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, nº 404, 2010, p. 1-8 ; Amanda L. Robinson, « Reducing Repeat Victimization among High-Risk Victims of Domestic Violence: The Benefits of a Coordinated Community Response in Cardiff, Wales », *Violence against Women*, vol. 12, nº 8, 2006, p. 761-788 ; Laura F. Salazar *et al.*, *op. cit.* ; Melanie F. Shepard, Dennis R. Falk et Barbara A. Elliott, « Enhancing Coordinated Community Responses to Reduce Recidivism in Cases of Domestic Violence », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 17, nº 5, 2002, p. 551-569.

13 Andrew Day *et al.*, *op. cit.* ; Amanda L. Robinson, *Domestic Violence MARACs (Multi-Agency Risk Assessment Conferences) for Very High-Risk Victims in Cardiff, Wales: A Process and Outcome Evaluation*, Cardiff, Cardiff University, 2004, p. 34 ; Evelyn Slaght et Nina Hamilton, « A Coordinated Response to Intimate Partner Violence: Lessons from an Exploratory Study », *Journal of Community Practice*, vol. 13, nº 2, 2005, p. 45-59.

14 Jan Breckenridge *et al.*, *op. cit.* ; Laura F. Salazar *et al.*, *loc. cit.* ; Melanie F. Shepard, Dennis R. Falk et Barbara A. Elliott, *loc. cit.*

secondaire[15] chez les victimes de violence conjugale[16]. En ce sens, Yves Morier et ses collègues définissent l'ISJ-VC comme l'« action conjuguée de divers intervenants au moyen d'une approche multidisciplinaire plus raffinée et centrée sur l'aide et le support à la victime et sur l'encadrement du contrevenant[17] ».

Le développement d'interventions de plus en plus spécialisées dans le cadre des politiques sociales de la fin du XX[e] siècle, comme le remarquent Gérard Boismenu et François Rocher, a conduit à la nécessité de réarticuler le « morcellement des clientèles[18] ». Les équipes et dispositifs d'intervention interdisciplinaires et interprofessionnels, comme cela a été articulé au sein de l'intervention sociojudiciaire en violence conjugale, proposent ainsi une réponse aux barrières organisationnelles et communicationnelles qui sont inhérentes à la spécialisation, réponse qui est déployée tant sur le plan des théories et formations initiales que sur le plan des institutions et dispositifs d'intervention[19]. Ces dispositifs visent ainsi à appréhender dans leur globalité les problématiques sociales et « pose[nt] la complexité comme une dimension essentielle[20] » de l'action sociale. En ce sens, cet article examinera, à partir du discours d'intervenantes œuvrant dans des institutions différentes et ayant des formations initiales distinctes, si les actions conjuguées de l'ISJ-VC permettent d'améliorer la continuité des interventions et le dialogue entre actrices des champs psychosociaux et judiciaires. Favorisent-elles, selon

15 La victimisation secondaire est définie chez ces auteurs comme des interventions causant de nouveaux traumatismes aux victimes, ou encore conduisant à une perte de pouvoir sur leur situation (Karen Wilcox, *op. cit.*, p. 1 018).

16 Jan Breckenridge *et al.*, *op. cit.* ; Andrew Day *et al.*, *loc. cit.*

17 Yves Morier *et al.*, *Intervention sociojudiciaire en violence conjugale*, Montréal, Wilson & Lafleur, 1991, p. 57.

18 Gérard Boismenu et François Rocher, « Vers une réorientation des politiques sociales au Canada ? », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 16, 1986, p. 125.

19 Julie Thompson Klein, *Interdisciplinarity. History, Theory, and Practice*, Détroit, Wayne State University Press, 1990.

20 Yves Couturier et Louise Belzile, *La collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », 2018, p. 49.

l'intention du gouvernement du Québec[21], l'articulation d'une intervention cohérente pour les personnes aux prises avec la violence conjugale ?

3. Le cadre théorique des représentations sociales et professionnelles

Au travers des modalités de son implantation, qui se situe au croisement de revendications sociales et de l'action étatique, ainsi que de son actualisation, qui résulte de politiques gouvernementales, mais aussi de la médiation opérée par les actrices qui les traduisent sur le terrain, l'ISJ-VC révèle la relation dynamique et complexe entre les sujets et l'État. Le cadre théorique des représentations sociales (RS) est alors utile pour comprendre de telles dynamiques et de tels phénomènes sociaux puisque les RS sont intimement liées à leur contexte de production et à leur inscription sociale dans le temps et l'espace. Celles-ci permettent ainsi de rendre compte du pouvoir des sujets à transformer les contextes dans lesquels ils et elles évoluent par le biais de leurs engagements, de leurs actions, de leurs pensées, de leurs émotions et de leurs productions discursives[22]. Les RS entretiennent par ailleurs un lien étroit avec les pratiques sociales et plusieurs s'entendent pour affirmer qu'elles ont les unes par rapport aux autres une influence réciproque[23]. Enfin, ce type d'analyse est fécond lorsqu'il est question d'aborder l'expérience des individus

---

21 Gouvernement du Québec, *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, Québec, 1995, https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000625/.

22 Sandra Jovchelovitch, « In Defence of Representations », *Journal for the Theory of Social Behaviour*, vol. 26, nº 2, 1996, p. 121-135.

23 Jean-Claude Abric, « Pratiques sociales, représentations sociales », dans Jean-Claude Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentation*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Psychologie sociale », 1994, p. 216-251 ; Lilian Negura et Claude Lavoie, « La pensée sociale et professionnelle dans l'action : l'intervention au carrefour des représentations », dans Lilian Negura (dir.), *L'intervention en sciences humaines : l'importance des représentations*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Pratiques d'accompagnement professionnel », 2016, p. 11-40.

et des groupes pour comprendre un phénomène et des pratiques sociales[24] telles que l'ISJ-VC.

Dans le cadre de l'étude que nous avons menée, « l'intervention sociojudiciaire en violence conjugale » est un objet qui comprend les pratiques professionnelles d'intervenantes diverses. Nous avons donc fait le choix d'utiliser l'angle des représentations professionnelles (RP) comme cadre d'analyse. Ces dernières, qui sont une catégorie particulière de RS, se caractérisent par le rapport ancré dans la professionnalité qu'entretient l'individu à l'objet représentationnel. Comme le précisent Michel Lac *et al.*, le concept de RP « permet d'envisager et de comprendre comment et en quoi le contexte professionnel génère, à l'intérieur des groupes qui le composent, des représentations, communes aux individus travaillant ensemble, mais intégrées différemment selon leur position dans la structure[25] » – ce qui correspond justement à la situation visée par notre étude : celle-ci cherchait à saisir la perception de l'ISJ-VC par différents types d'intervenantes. Le choix de ce cadre théorique s'appuie par ailleurs sur le fait que les RP participent à la régulation des activités professionnelles et qu'elles informent à la fois sur les motivations individuelles et sur les contextes sociaux dans lesquels évoluent les activités professionnelles[26], ce qui permet de prendre en compte les multiples niveaux qui influencent l'émergence et l'évolution du phénomène à l'étude, en mettant à jour les interactions entre environnements sociétal et institutionnel, dynamiques psychosociales et aspects cognitifs.

---

24 Denise Jodelet, « Place de l'expérience vécue dans le processus de formation des représentations sociales », dans Valérie Haas (dir.), *Les savoirs du quotidien. Transmissions, appropriations, représentations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Didact psychologie sociale », 2006, p. 235-255.

25 Michel Lac *et al.*, « Les représentations professionnelles et l'implication professionnelle comme modèles d'intelligibilité des processus de professionnalisation », *Les dossiers des sciences de l'éducation*, nº 24, 2010, p. 135.

26 Audrey Gonin, « L'aide à autrui dans le champ de l'intervention sociale. Une approche psychosociale des représentations professionnelles : historicité, ancrages et fonctions », thèse de doctorat, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2008.

Comme les RS, les RP sont organisées en trois sous-ensembles de cognition : les représentations liées aux connaissances et aux croyances, les représentations évaluatives et les représentations prescriptives[27]. Ainsi, les RP produisent des connaissances, orientent et prescrivent des actions, construisent l'identité et justifient des prises de position *a posteriori*[28]. Plus spécifiquement :

Les représentations professionnelles sont des représentations sociales liées à des objets qui s'inscrivent dans des univers professionnels spécifiques et partagés par tous les membres d'une même profession. Étant à la fois des contenus et des processus, ces représentations sont des références constantes soutenant les actions des individus dans les diverses situations professionnelles avec lesquelles ils doivent composer : opinions, attitudes, points de vue, etc. [29]

Par rapport aux RS, dans leur ensemble, les RP se spécifient par le fait qu'elles intègrent des savoirs d'actions et d'expériences, au-delà de représentations de sens commun – avec lesquelles des tensions peuvent se produire d'ailleurs, en générant parfois des contradictions dans le discours d'une même personne[30]. Le caractère social des représentations trouve en effet écho dans les RP[31], les activités professionnelles étant d'abord et avant tout des activités sociales organisées et hiérarchisées. Ainsi, l'intégration des logiques cognitives et sociales est particulièrement pertinente

27 Jean-François Blin, *Représentations, pratiques et identités professionnelles*, Paris, L'Harmattan, coll. « Action & savoir »,1997.

28 Aline Valence, *Les représentations sociales*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Le point sur... Psychologie », 2010.

29 Alain Piaser et Michel Bataille, « Of Contextualised Use of "Social" and "Professional" », dans Mohamed Chaib, Berth Danermark et Staffan Selander (dir.), *Education, Professionalization and Social Representations. On the Transformation of Social Knowledge*, New York, Routledge, 2011, p. 44. Traduction libre.

30 Marie Cassagnes Breidenbach, « L'Accompagnement socio-éducatif des mineurs non accompagnés. Étude des conflits entre représentations sociales et représentations professionnelles », *Empan*, nº 120, 2020, p. 168-175, https://doi.org/10.3917/empa.120.0168.

31 Michel Lac *et al.*, *op. cit.* ; Alain Piaser et Pierre Ratinaud, « Pensée sociale, pensée professionnelle: une approche singulière en sciences de l'éducation », *Les dossiers des sciences de l'éducation*, nº 23, 2010, p. 7-14.

pour appréhender les RP, car ces dernières sont à la fois des ensembles d'idées partagés par un groupe d'individus et des représentations individuelles liées aux fonctions exercées et aux rôles professionnels.

4. Méthodologie

Dans la perspective où les représentations professionnelles se construisent par l'imbrication des prises de position individuelles, des appartenances sociales et professionnelles et des contextes organisationnels et institutionnels, Blin suggère de combiner une approche descriptive de ces représentations, qui permet de rendre compte « des différentes cognitions portant sur les objets signifiants pour les pratiques[32] », à une approche explicative, qui permet d'identifier leurs différents ancrages. Ce faisant, on met « en évidence [le] référentiel commun du collectif professionnel et des prises de position différentes sur ce référentiel dégageant des [sous-]groupes professionnels[33] ». Cette approche a été mise de l'avant pour analyser les données issues d'entretiens individuels semi-dirigés d'une durée moyenne de 80 minutes menés auprès de 37 intervenantes qui font l'expérience au quotidien de l'intervention sociojudiciaire en violence conjugale[34], dans l'une des 17 régions administratives du Québec[35]. Les questions posées aux participantes lors des entretiens ont porté sur leurs pratiques d'intervention sociojudiciaire dans le domaine de la violence conjugale, sur les contextes institutionnels et organisationnels de ces pratiques et sur des aspects de leur identité professionnelle. Ces entretiens ont été enregistrés puis transcrits intégralement, ce qui équivaut à un peu moins de 900 pages de contenu discursif brut, avant de procéder à leur analyse. Pour l'analyse réalisée avec

32 Jean-François Blin, *op. cit.*, p. 90.

33 *Ibid.*

34 Ces intervenantes faisaient partie de dix types d'organisations impliquées dans la réponse sociojudiciaire québécoise à la violence conjugale, et ont été rencontrées entre juillet 2015 et novembre 2016.

35 Afin de préserver l'anonymat et la confidentialité des propos recueillis, la localisation de cette région n'est pas précisée. Il s'agit d'une région qui comporte un territoire rural, mais aussi une ville de taille moyenne.

Alceste, le texte relatif aux questions posées par la chercheuse a été retiré du corpus afin de conserver exclusivement les propos des participantes.

Parallèlement à une analyse de contenu soutenue par Nvivo[36], le traitement des données collectées s'est appuyé sur le logiciel Alceste[37] qui vise à rendre compte de l'organisation interne de discours en effectuant des analyses lexicométriques et statistiques[38]. Pour ce faire, le logiciel cartographie cette organisation par le biais de la mise en évidence de « classes » : il s'agit de mondes lexicaux formés à partir de termes qui se trouvent

36 L'analyse de contenu a d'abord été orientée vers une arborescence de nœuds de premier niveau visant l'échantillonnage discriminant (Yvonna S. Lincoln et Egon G. Guba, *Naturalistic Inquiry* (Newbury Park (Californie), Sage, 1985), cités dans Matthew B. Miles et Michael A. Huberman, *Analyse des données qualitatives*, traduit de l'anglais par Martine Hlady Rispal, Bruxelles, De Boeck, coll. « Méthodes en sciences humaines », 2003 [1991]). La codification avec cette arborescence, appuyée sur le cadre théorique, a eu pour effet premier de tester la pertinence des dimensions établies par le modèle théorique sélectionné et, ainsi, de comprendre les représentations professionnelles de l'intervention sociojudiciaire en violence conjugale. Phrase par phrase, l'ensemble des données a été codifié selon cette grille de premier niveau. En plus de ces 17 codes liés au cadre théorique et aux objectifs de l'étude, 16 autres codes-parents ont émergé de façon inductive des données. Ces codes portent par exemple sur la formation, sur les réalités rurales, sur les réactions des participantes à l'égard du terme « intervention sociojudiciaire », etc. Une fois cette première opération réalisée, les codes-parents ont été divisés pour créer des arborescences de nœuds thématiques qui correspondent aux dimensions des représentations professionnelles (pratique, contextuelle institutionnelle, contextuelle organisationnelle, identitaire) telles que modélisées par Jean-François Blin (*op. cit.*). Une cinquième arborescence au sujet des défis de l'intervention a été créée pour répondre aux objectifs spécifiques de la recherche. Le contenu des codes-parents qui permettaient de répondre aux objectifs de l'étude a ensuite été catégorisé par thème, ce qui a produit au total plusieurs centaines de thèmes et sous-thèmes. Cette catégorisation a été effectuée de façon inductive afin, d'une part, de relever les thématiques pertinentes et les codes communs en lien avec les représentations des participantes et, d'autre part, de documenter leur importance (Pierre Paillé et Alex Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2016).

37 Analyse des Lexèmes Cooccurents dans les Énoncés Simplifiés d'un Texte.

38 Max Reinert, « Quel objet pour une analyse statistique du discours ? Quelques réflexions à propos de la réponse *Alceste* », *Lexicometrica*, 1998, http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt1998/reinert.htm.

fréquemment associés dans les discours recueillis[39] et qui constituent ainsi une constellation lexicale spécifique au corpus analysé[40]. Après avoir déterminé des « classes » stables, le logiciel effectue des tests statistiques (khi2 d'association) pour examiner les liens entre les classes identifiées et les caractéristiques des locuteurs intégrées dans l'analyse[41]. Dans le cadre de cette recherche, six variables ont été retenues : le sexe (homme/femme), le champ de pratique (psychosocial / judiciaire / sociojudiciaire), les cibles d'intervention (victimes / auteurs / plusieurs), les années d'expérience de pratique en violence conjugale (0-5 ans = 1 / 6-10 ans = 2 / 11-15 ans = 3 / 16-20 ans = 4 / 21 et + = 5), le niveau de spécialisation en VC (spécialiste/généraliste) et la formation professionnelle (droit/police/travail social/criminologie/autre). Parmi les 37 participantes rencontrées : 67,5 % étaient des femmes ; 10 pratiquaient principalement auprès des victimes, 12 auprès des auteurs et 15 auprès de plusieurs personnes aux prises avec la violence conjugale d'une même famille (victimes, auteurs et enfants) ; elles avaient une expérience moyenne de 12 années dans le domaine de l'ISC-VC ; 16 avaient une pratique spécialisée en violence conjugale alors que 21 étaient généralistes et, enfin, quatre avaient été formées en droit, sept à l'École de police, 10 en travail social, 10 en criminologie et sept avaient une

39 Cette opération s'effectue par le repérage de co-occurences lexicales, qui conduit à l'identification des termes les plus spécifiques et représentatifs d'une classe. En d'autres termes, celles-ci sont constituées de segments du corpus classés dans le même ensemble en raison de leur proximité lexicale.

40 Monique Dalud-Vincent, « Alceste comme outil de traitement d'entretiens semi-directifs : essai et critiques pour un usage en sociologie », *Langage et société*, nº 135, 2011, p. 9-28 ; Valérie Delavigne, « Alceste, un logiciel d'analyse textuelle », *Texto ! Textes et Cultures*, 2003, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00924168/document ; Nikos Kalampalikis, « L'apport de la méthode Alceste dans l'analyse des représentations sociales », dans Jean-Claude Abric (dir.), *Méthodes d'études des représentations sociales*, Toulouse, Érès, 2005, p. 147-163.

41 Max Reinert, « Approche statistique et problème du sens dans une enquête ouverte », *Journal de la société française de statistique*, vol. 142, nº 4, 2002, 2001, p. 59-71, http://www.numdam.org/item/JSFS_2001__142_4_59_0/.

formation autre[42]. De plus, voici, dans le tableau 1, les différents champs et milieux de pratique de ces intervenantes.

Tableau 1 : milieux de pratique des participantes

	N	%
Champ sociojudiciaire	***11***	***29,7***
Services correctionnels et de probation	4	10,8
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)	4	10,8
Centre résidentiel communautaire[1]	3	8,1
Champ psychosocial	***15***	***40,5***
Centre jeunesse	5	13,5
Centre local de services communautaires (CLSC)	1	2,7
Organismes d'aide pour conjoints violents	4	10,8
Maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes	5	13,5
Champ judiciaire	***11***	***29,7***
Services de police	7	18,9
Cour du Québec (juge)	2	5,4
Aide juridique (avocate)	2	5,4

[1] Ce type d'organisme a pour mission d'offrir des services de réintégration sociocommunautaire à des personnes judiciarisées.

Pour conclure, soulignons que Max Reinert mentionne que les classes issues de l'analyse d'Alceste peuvent être envisagées « comme représentation, puisque ces classes font système et reflètent une certaine stabilisation de l'activité de l'auteur[43] ». Il est suggéré par certains, dont l'auteur de la méthode, d'utiliser cette analyse en tant qu'approche complémentaire à une analyse de contenu[44], ce qui a d'ailleurs été fait dans le cadre de notre étude. Cela dit, l'article contenu dans ces pages présente principalement les résultats ayant émergé des analyses textuelles discursives soutenues par Alceste.

42 Certaines participantes ont reçu plus d'une formation, ce qui explique que, lorsque les nombres attribués à chaque catégorie sont additionnés, le total dépasse le nombre de participantes.

43 Max Reinert, *op. cit.*, p. 66.

44 Nikos Kalampalikis, *op. cit.*, p. 163.

Limites méthodologiques

Quelques sous-groupes d'intervenantes sont sous-représentés au sein de l'échantillon : les intervenantes en centre résidentiel communautaire (3 participantes), en CLSC (1), les juges (2) et les avocates de la défense (2). Cet état de fait nous amène à nuancer la traduction des résultats recueillis auprès de ces sous-groupes en « représentations professionnelles » puisque le concept induit une pensée partagée. Les résultats et constats liés à ces sous-groupes doivent donc être considérés avec précautions. D'ailleurs, même lorsque la cible de recrutement de 4-7 personnes par sous-groupe est atteinte, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un très petit échantillon. Globalement, nous considérons donc nos résultats comme des pistes à approfondir, et non comme des RP avérées.

En second lieu, des actrices considérées comme centrales au sein de l'ISJ-VC, les procureures de la couronne, n'ont pas participé à la recherche parce que le Directeur des poursuite criminelle et pénale a refusé que celles-ci soient rencontrées. Il nous apparaît donc qu'un point de vue important au sujet de l'objet de recherche demeure absent, ce qui limite sa portée.

Enfin, il est à noter que pour assurer la faisabilité de l'étude, un échantillon de convenance a été privilégié à un échantillon théorique. Or, l'échantillon de convenance réduit la transférabilité et l'amplitude des résultats. Nous avons tenté de compenser cette faiblesse par la variation au sein de l'échantillon et par l'élaboration de critères de sélection précis.

Malgré ces limites, il nous apparaît que la méthodologie mise en œuvre a aménagé un espace discursif pour la majorité des principales actrices impliquées au sein de l'ISJ-VC. Ceci nous a permis de prendre acte et de rendre compte des réalités, des expériences et des difficultés des unes et des autres telles que perçues et symbolisées. Ainsi, l'ancrage holiste de cette recherche va au-delà de l'exhaustivité de ses descriptions alors que le raisonnement dialogique se matérialise et que se révèlent la complémentarité, la concurrence et l'antagonisme au sein des discours.

5. Résultats

Les résultats de l'analyse Alceste conduisent à identifier quatre classes dans le discours recueilli[45]. Ces résultats sont exposés dans la figure 1, qui met en évidence le lexique le plus représentatif de chaque classe. Dans cette figure, l'arborescence des classes illustre que les classes 1 et 2 sont celles qui sont les plus éloignées du point de vue de leur lexique, tandis que les classes 3 et 4 sont les plus proches. De plus, au travers des mots les plus représentatifs de chaque classe[46], on observe que la première classe contient un discours fortement centré sur les aspects judiciaires, tandis que la seconde englobe des propos axés sur la famille, et plus spécifiquement sur la protection des enfants en contexte de violence conjugale. La troisième classe rassemble, quant à elle, les propos qui évoquent principalement l'accompagnement psychosocial et la quatrième renvoie à la formation et à l'univers professionnel de l'ISJ-VC. Il est notable que les classes un à quatre se répartissent respectivement 27 %, 24 %, 33 % et 16 % des données analysées, ce qui constitue une répartition relativement équilibrée entre les quatre mondes lexicaux repérés par la logiciel Alceste au sein du corpus étudié. Après cette première vue d'ensemble des résultats de l'analyse, nous examinons plus en détail les caractéristiques de chaque classe, tant au niveau de leur lexique qu'au niveau des variables qui leur sont associées.

---

45 Précisons que l'analyse réalisée par Alceste a pris en compte et classé 78 % du corpus analysé. Ainsi, 22 % des données n'ont pas été classées, car elles ne s'intègrent pas dans une des quatre classes formées ni ne présentent une cohérence suffisante pour constituer une ou plusieurs autres classes sémantiques stables au sein du corpus.

46 Après avoir formé les classes sur la base des similitudes de leur lexique, un calcul statistique (Khi2) est opéré pour déterminer les termes les plus représentatifs de chacune d'entre elles. Les formes lexicales de cette figure sont toutes significativement associées à la classe, sur la base d'un Khi2 d'association à un degré de liberté. De plus, en bas de chacune des classes formées, on retrouve les attributs qui leur sont le plus fortement associés en termes de Khi2.

Figure 1 : vue d'ensemble sur les quatre classes issues de l'analyse

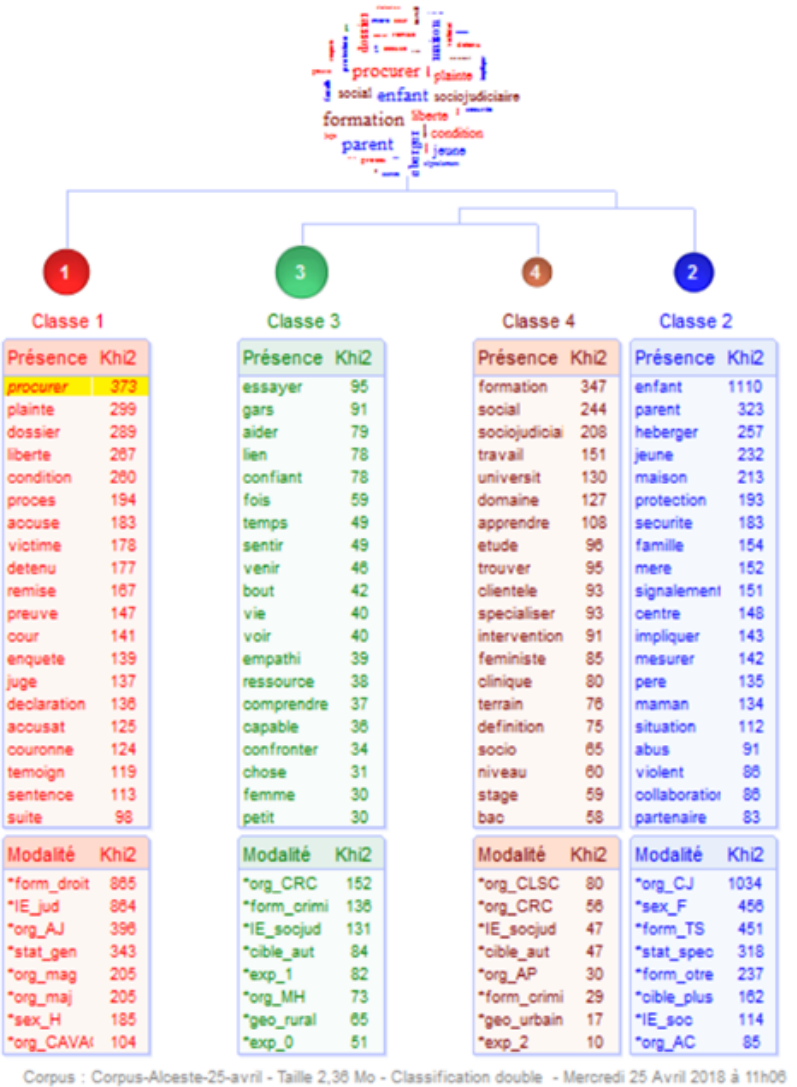

5.1. Classe 1 : logique judiciaire

Tel que cela a été signalé, les formes lexicales de la classe 1 portent principalement sur la dimension judiciaire de l'intervention en violence conjugale. Comme le montre la classification ascendante

à la figure 2 ci-dessous, les discours qui forment cette classe sont centrés sur les différentes étapes du processus pénal : plaintes, accusations, détentions, enquêtes, procès et conditions de remise en liberté relatifs aux violences conjugales. Les termes les plus spécifiques de la classe 1 désignent par ailleurs les acteurs qui prennent part à ce processus : procureurs[47] de la couronne, juges, policiers, accusés, victimes, détenus. Enfin, la figure 2 met en évidence les termes qui sont fréquemment associés, dans le corpus qu'elle englobe (par exemple : procès et témoignage ; porter, plainte et accusation ; etc.).

Figure 2 : classification ascendante de la classe 1

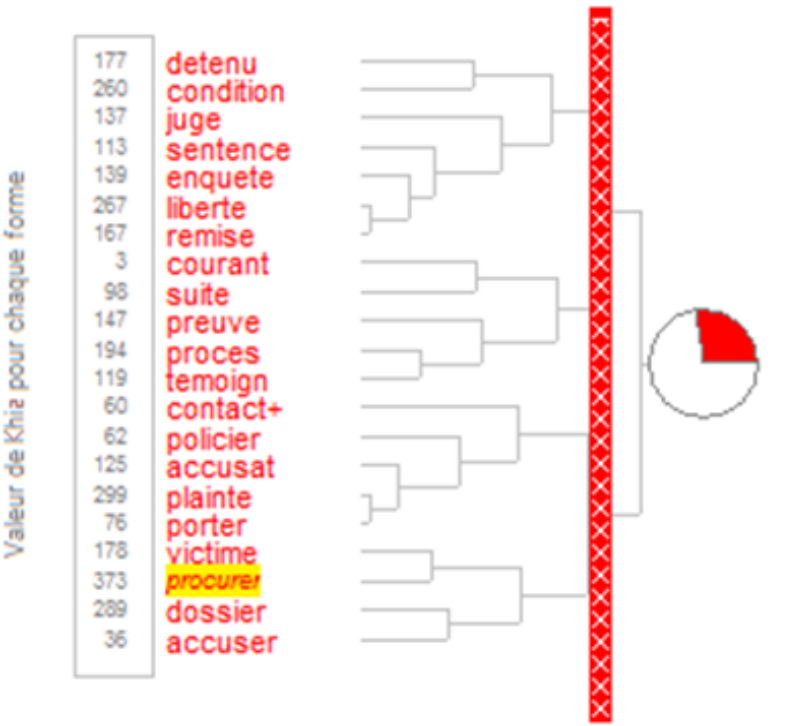

47 L'analyse de concordance dans Alceste a permis de constater que le terme « procurer » inclut l'ensemble des déclinaisons associées à procureur.

Typiquement, tel qu'il est possible de le constater lorsque les unités textuelles caractéristiques de la classe 1 sont consultées dans Alceste, des propos tels que ceux-ci y sont intégrés :

> *C'est au palais de justice qu'on les rencontre [les accusés], et c'est à ce moment-là que le procureur de la couronne autorise la plainte et que ça enclenche les négociations pour la remise en liberté de la personne.* (Avocate)

De plus, lorsque les thèmes dominants de cette classe sont examinés en profondeur par le biais de l'analyse de contenu thématique réalisée, on constate que les discours qui sont regroupés dans la classe sont centrés sur les défis de l'intervention pénale en matière de violence conjugale. Parmi ceux-ci, il est notamment question du retrait fréquent des plaintes et des accusations, de l'ambivalence des victimes, de préoccupations par rapport à d'éventuelles fausses plaintes ou préjugés à l'égard des hommes, du non-respect des conditions de remise en liberté, du processus d'arrestation obligatoire, des délais importants dans le système judiciaire, etc. Les extraits ci-dessous illustrent des propos assez typiques de la classe 1 qui ont été identifiés par le biais des analyses thématiques :

> *Souvent la victime va dénoncer, mais après ça elle va vouloir retirer la plainte, va vouloir annuler la plainte, ne voudra pas aller jusqu'au bout. En fait 99 % de mes dossiers j'ai vu ça.* (Policière)

> *Des fausses accusations de violence conjugale il y en a là. C'est une réalité, ça. Mais je ne vous dis pas que c'est majoritaire, là, mais il y en a assez pour que ce soit préoccupant pour du monde qui font la job que je fais.* (Juge)

Sur le plan des variables associées aux contenus de cette classe, sans grande surprise, ce sont les propos des participantes ayant une formation en droit (khi2 = 865***[48]) et qui pratiquent dans le champ judiciaires (khi2 = 864***) qui contribuent le plus à cette classe. Cette dernière se caractérise par ailleurs par une contribution plus significative des hommes à son contenu (khi2 = 185***). Ce dernier constat peut être rapporté au fait que

[48] Le Khi2 d'association établit la corrélation entre une forme lexicale et une classe (Reneirt, *op. cit.* p. 40). La corrélation est signée quand elle est supérieure au Khi2 théorique de 3,84 (significativité à 0,05, les Khi2 étant à un degré de liberté).

les hommes sont davantage représentés dans le champ judiciaire (8 sur 11 intervenantes).

5.2. Classe 2 : logiques de protection

Globalement, le lexique spécifique à la classe deux, qui compte pour près du quart des discours pris en charge dans l'analyse, porte sur les logiques d'intervention au niveau familial, plus particulièrement en ce qui a trait à la protection de l'enfance.

Figure 3 : classification ascendante de la classe 2

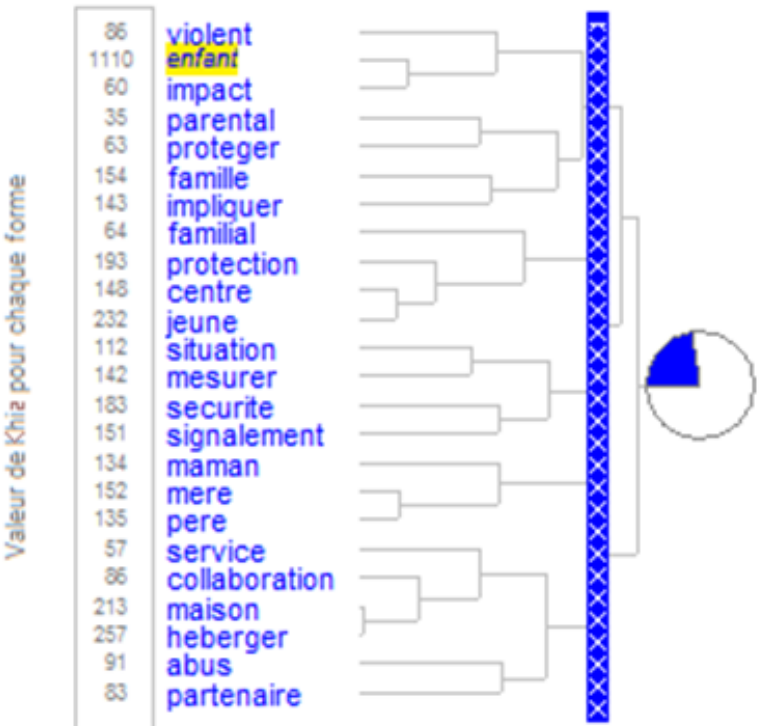

Dans cette classe, ce sont les termes « enfant » (khi2 = 1 110***) et « parent » (Khi2 = 323***) qui sont les plus représentatifs. De plus, les propos qui y sont regroupés font fréquemment référence aux maisons d'hébergement (deux termes fortement associés), qui accueillent les femmes et les enfants dans un but

de « protection » (khi2 = 193***), face à des problématiques d'« abus » et de « violence ». Le terme « signalement » est fréquemment associé à la notion de « sécurité », tout comme la référence aux centres jeunesse qui se rattache régulièrement à la « protection ». Tel qu'il est possible de le constater lorsque les unités textuelles caractéristiques de la classe 2 sont consultées dans Alceste, la citation suivante est très représentative :

> *La violence conjugale, pour moi, je pense aux impacts chez les enfants compte tenu que nous, en protection de la jeunesse, principalement on doit s'assurer de la sécurité puis du développement de l'enfant, donc ça va de soi.* (Intervenante en centre jeunesse)

L'analyse, dans Alceste, de la concordance du mot « protect* » permet d'identifier des expressions telles que « scénarios de protection » et « protection des personnes » qui sont utilisées, par exemple, lorsqu'il est question des situations à risque pour les victimes :

> *C'est de les amener [les victimes] à prendre conscience que la situation est une situation à risque. […] Donc, nous, on les sensibilise aux dangers, mais aussi aux scénarios de protections qu'elles peuvent avoir : comment gérer la situation ; comment gérer le comportement. On va regarder les comportements violents et puis qu'est-ce qu'elles peuvent faire, c'est quoi les ressources, c'est quoi les actions qu'elle peut prendre pour se protéger, elle et les enfants, là-dedans.* (Intervenante en maison d'hébergement)

Ainsi, bien qu'il soit fréquent que le terme sécurité soit employé pour référer au risque de compromission de la sécurité et du développement des enfants, la sécurité des femmes victimes de même que celle des intervenantes qui pratiquent en violence conjugale sont également abordées dans les discours qui constituent cette classe de représentations. Enfin, on remarque que les termes collaboration (khi2=86***) et partenaire (khi2=83***) s'insèrent dans la classe 2, ce qui implique une association particulière de ces concepts avec la protection et la sécurité.

Les participantes qui contribuent le plus à la classe 2 sont les intervenantes travaillant en centres jeunesse (khi2 = 1 034***), les femmes (khi2 = 456***) – qui sont plus représentées dans ce champ (12/15) – et les personnes qui ont une formation en

travail social (khi2 = 451***), lesquelles sont aussi majoritaires dans ce champ (11/15). On note également que ce sont principalement des intervenantes spécialisées dans le domaine de la violence conjugale qui s'inscrivent plus particulièrement dans la logique de protection spécifique à cette deuxième classe (khi2 = 318***) et des intervenantes psychosociales (khi2 = 114***).

5.3. Classe 3 : logique d'aide relationnelle

L'analyse des principales formes de la troisième classe permet de constater que le thème de l'aide et les expressions qui y sont associées (« aider », « empathie », tout comme « essayer » et « comprendre ») y sont centraux. Il est possible de constater par ailleurs que l'expression « lien de confiance » est très fréquente dans cette classe lorsque la concordance du mot « confiance » est examinée dans Alceste. Tel qu'il est possible de le constater lorsque les unités textuelles caractéristiques de la classe 3 sont consultées dans Alceste, les extraits suivants constituent des propos typiques de cette classe qui se caractérise par une logique d'aide relationnelle :

> *C'est de là toute l'importance de dire : « raconte-moi ce qui s'est passé cette semaine ». Puis des fois, ça peut être des petites choses, tu dis : « ah ! Attends une petite minute, là, comment tu as réagi quand ton directeur t'a dit ça, ou ta femme t'a dit ça ?* (Intervenante en centre résidentiel communautaire)

> *Ce n'est pas dur à construire un lien de confiance avec quelqu'un. C'est sûr qu'il y a des gens, j'ai beaucoup plus de difficultés à intervenir avec eux autres, mais en général on a un lien privilégié, ça se passe très bien. Je pense que les hommes aiment ça venir ici, dans le sens où, tu sais, ils n'arrivent pas dans un CLSC, puis on parle de toutes sortes de choses que malheureusement ces hommes-là ne vont pas dire ailleurs, ne vont pas dire du tout, tu sais.* (Intervenante en organisme pour conjoints violents)

On observe par ailleurs à la figure 4 que le terme « gars » est le plus spécifique de la classe, après le verbe « essayer ». On constate ainsi que l'aide dont il est principalement question dans ce groupe lexical est celle qui est offerte aux hommes aux prises avec la violence conjugale. Dans ce contexte, l'aide y est associée

à des termes et expressions tels que « confronter », « essayer de comprendre » et « bout de ressource », lesquels mettent en évidence certaines des difficultés d'aider ces hommes.

Figure 4 : classification ascendante de la classe 3

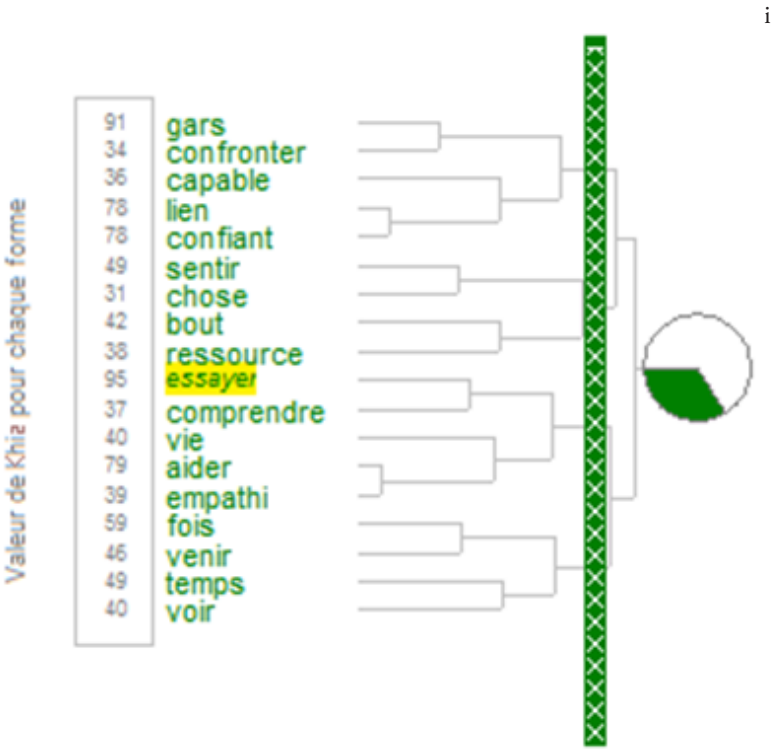

Les thèmes de la classe 3 occupent une place importante au sein du corpus puisque cette classe est la plus grande des quatre et constitue 33 % du discours analysé par Alceste. Il est par ailleurs notable que son lexique soit moins spécifique que celui des autres classes (aucun khi2 supérieur à 95), ce qui peut être mis en rapport avec le fait qu'il comprend un langage moins spécialisé : on y retrouve des notions très englobantes (« chose », « vie », « temps »), relevant du sens commun. Seul le terme « ressource » est une notion particulière, qui renvoie aux services disponibles dans les communautés pour réaliser les interventions rapportées.

Lorsque les représentations au sujet de ce dernier thème sont explorées plus en profondeur par le biais de l'analyse thématique, un élément particulièrement présent est le manque de ressources financières et humaines disponibles, phénomène qui semble généralisé, peu importe les contextes d'intervention, les organisations et les milieux de pratique :

> *[M]oi la première affaire qui me vient en tête [en ce qui a trait aux défis de l'intervention sociojudiciaire en violence conjugale] c'est le manque de ressources. C'est clair pour moi.* (Intervenante en centre jeunesse)

Les caractéristiques associées à cette classe correspondent cette fois à la formation en criminologie (khi2 = 136***), au champ sociojudiciaire (khi2 = 131***) et à la pratique auprès des auteurs de violence (khi2=84***), ce qui n'est pas étonnant considérant la prédominance de l'aide auprès des hommes dans les discours de cette classe. Toutefois, bien que les participantes ayant ces caractéristiques contribuent davantage à la classe 3 que les autres, la contribution spécifique de certaines catégories de participantes est moins marquée que dans les deux classes précédentes, ce qui indique que l'ancrage de cette classe au sein de sous-groupes particuliers est beaucoup moins marqué et spécifique.

Il est notable que le contenu de cette classe soit très proche de celui d'une classe identifiée dans un autre projet de recherche consacré aux représentations professionnelles d'intervenantes sociales, en France[49]. Les résultats de l'analyse Alceste, dans cette recherche, faisaient également émerger un discours concernant une aide relationnelle, basée sur une attitude empathique et l'écoute, en vue de la compréhension de l'autre et de l'établissement d'une relation de confiance. Il est intéressant d'observer l'émergence d'une classe similaire, alors que les données ont été récoltées au Québec, et dix ans plus tard. La figure de l'aide relationnelle semble donc être solidement ancrée dans les représentations d'intervenantes ayant un mandat d'accompagnement de personnes concernées par des problèmes sociaux.

49 Audrey Gonin, *op. cit.*

5.4. Classe 4 : les repères de l'intervention sociojudiciaire, entre formation initiale et apprentissages de terrain

La classe 4 rend compte du plus petit des quatre univers sémantiques identifiés, contenant seulement 16 % du contenu des discours analysés. L'examen des principales formes contenues dans cette quatrième classe et présentées à la figure 5 met en évidence qu'elle se rapporte, d'une part, à la « formation », terme le plus représentatif (khi2 = 347***) qui est accompagné de termes tels qu'« apprendre », « étude » et « stage ». D'autre part, la professionnalité de l'intervention sociojudiciaire y occupe également une part importante alors que le terme « travail » est régulièrement associé au mot « social » et à l'idée d'« opportunité ». Concernant la formation, il est à noter que ce thème ne faisait pas partie du schéma d'entretien de la recherche, mais une question à cet effet était intégrée dans le questionnaire sociodémographique devant être rempli par les participantes à la suite des entretiens. Trente-six participantes sur 37 y ont toutefois référé, soit pour souligner son importance pour intervenir adéquatement en matière d'ISJ-VC, soit pour désigner les rôles de formatrices des intervenantes psychosociales auprès de leurs partenaires judiciaires, soit pour souligner le défi, souvent partagé, de ne pas se sentir suffisamment formées lors de l'embauche pour un poste impliquant une pratique ISJ-VC ou encore, pour suggérer d'ajouter des formations sur l'ISJ-VC dans la formation continue des intervenantes qui la mettent en œuvre.

Figure 5 : classification ascendante de la classe 4

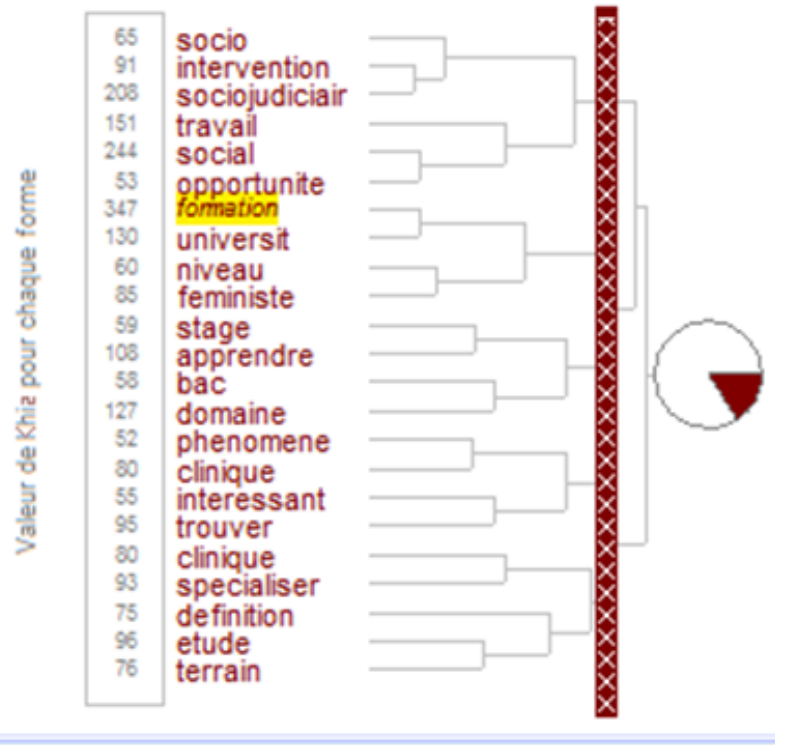

Les formes représentatives de la classe 4 donnent à entendre que les repères mobilisés dans les pratiques proviennent de deux sources : la formation initiale universitaire et le développement d'une spécialisation liée à l'expérience de « terrain », à la « clinique ». À partir des unités textuelles caractéristiques de la classe 4 dans Alceste, voici, à titre d'exemple, deux citations caractéristiques de cette classe :

> *Donc oui ma formation universitaire m'aide au niveau des connaissances. Mais au niveau de l'intervention comme telle, ça, on apprend ça sur le tas, là. Puis il y a un savoir être que ça, je pense que ça ne s'apprend pas.* (Intervenante au CAVAC)

Quand je suis sortie de l'université, j'avais zéro connaissance au niveau judiciaire. Au bac [en travail social], on n'avait pas de formation du tout là-dessus, j'ai appris sur le terrain. (Intervenante en maison d'hébergement)

Par le biais de l'analyse thématique des entretiens, on note par ailleurs qu'une seule approche d'intervention est présente dans les représentations des participantes lorsqu'il est question d'ISJ-VC : il s'agit de l'approche féministe. Lorsque ce thème est creusé plus avant, on constate que cette approche, ou à tout le moins certaines de ses applications ne font pas consensus auprès des participantes. Alors que certaines revendiquent l'approche féministe pour orienter leurs actions :

[O]n ne va jamais forcer les femmes [à porter plainte]. Nous, avec notre approche féministe, on ne travaille pas comme ça. Alors on ne va jamais pousser si elle ne veut pas, mais on est là, on lui explique ses choix. (Intervenante en maison d'hébergement)

D'autres ont des propos plus critiques :

Il y a même des projets qui avortent à cause de ça [les difficultés de collaboration] parce que c'est trop compliqué ! […] Je pense que c'est une question de philosophies d'intervention, de rigidité aussi. […] De canevas, d'approche féministe à un niveau, je trouve presque anti-homme, ce qui est dommage. (Intervenante en CLSC)

Cette quatrième classe est la moins spécifique, du point de vue des caractéristiques des participantes. Tout comme pour la classe 3, les participantes du champ sociojudiciaire (khi2 = 47***), celles qui pratiquent auprès des auteurs de violence (khi2 = 47***) et celles qui ont une formation en criminologie (khi2 = 29***) contribuent un peu plus que les autres au lexique portant sur les repères de l'intervention sociojudiciaire, mais ces corrélations sont beaucoup plus faibles que celles observées pour les classes 1 et 2, ce qui indique que le lexique associé à cette classe se répartit de façon plus transversale entre les participantes de l'étude.

6. Interprétation

Les résultats obtenus permettent d'identifier les principales composantes et logiques d'action de l'ISJ-VC telles que perçues par les participantes soit : l'intervention judiciaire, la protection des personnes, la relation d'aide et le contexte professionnel de ce type d'intervention. L'intérêt de l'analyse réalisée par le logiciel Alceste est de mettre en évidence des « lieux communs », dans les discours, et ainsi de révéler les principaux schémas de pensée à partir desquels s'articulent les représentations. Le fait que la figure de l'aide relationnelle (classe 3) ait pu être observée dans les représentations professionnelles d'intervenantes agissant dans le contexte social français montre la stabilité de certains « noyaux de sens » identifiés par le biais de cette méthode.

Il est notable que les deux premières classes identifiées sont ancrées dans un champ d'intervention et une discipline spécifique : le vocabulaire spécifique à chacune de ces classes est fortement associé, d'une part, à une formation en droit et à l'intervention judiciaire pour la première classe et, d'autre part à une formation en travail social et au fait de travailler en Centre jeunesse, pour la seconde classe. Ces deux types d'intervenantes tendent donc à garder un langage distinctif pour parler d'ISJ-VC. La spécificité des discours, selon les champs professionnels et les disciplines, pourrait indiquer que la collaboration reste à un niveau relativement superficiel dans la région étudiée puisque tel que souligné par Julie Thompson Klein « développer un métalangage est essentiel à toute volonté interdisciplinaire [...]. Il est impossible de simplement traduire un langage disciplinaire à un autre[50] ».Cette hypothèse rejoint des constats observables dans l'analyse de contenu réalisée alors que les résultats mettent en évidence la prédominance de collaborations en parallèle que Carreau et ses collègues caractérisent par :

[U]ne situation où le professionnel entre en relation au moins avec un autre professionnel d'une discipline différente, dans le but de s'informer sur ce que celui-ci met en œuvre pour intervenir

50 Julie Thompson Klein, *op. cit.* p. 117. Traduction libre.

auprès d'une même personne, de ses proches ou de la communauté […] Les interactions sont donc minimes, voire absentes, […] L'interdépendance est donc quasi absente dans ce type de pratique de collaboration, et par conséquent, les savoirs disciplinaires sont organisés en silo[51].

L'analyse de contenu a par ailleurs mis de l'avant la faible présence de collaborations et d'actions multiprofessionnelles de plus grande intensité, par exemple des pratiques concertées. Or, « [c]e préfixe [multi, implique] l'idée que [l]es différents acteurs monodisciplinaires se coordonnent de manière plus systématique pour augmenter la performance et la qualité de leurs réponses[52] ».

Ainsi, c'est à la fois l'ancrage des mondes lexicaux dans des champs spécifiques et l'analyse thématique des pratiques rapportées par les participantes qui tendent à mettre en lumière des degrés relativement faibles d'engagement dans le partenariat[53] et l'absence d'une imbrication réelle des pôles judiciaire et psychosocial au sein du système d'ISJ-VC étudié. Alors que les connaissances au sujet des pratiques collaboratives au sein des services de santé et des services sociaux tendent à faire état des niveaux d'engagement et d'intégration des ressources élevés malgré les défis de collaboration[54], il peut être pertinent de se questionner quant à ce qui limite le développement des pratiques collaboratives en matière d'ISJ-VC. Parmi les différentes pistes, ceci pourrait notamment s'expliquer parce que, contrairement aux intervenantes qui font l'expérience de l'ISJ-VC, les praticiens de ces domaines travaillent

---

51 Emmanuelle Carreau *et al.*, *Continuum des pratiques de collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux. Guide explicatif*, Québec, Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux (RCPI), 2018 [2014], p. 13, https://www.rcpi.ulaval.ca/fileadmin/media/documents/Outils/Guide_explicatif-Continuum__vFR__18-07-31.pdf.

52 Yves Couturier et Louise Belzile, *op. cit.*, p. 26.

53 Karen Wilcox, *loc. cit.*

54 Emmanuelle Carreau *et al.*, *op. cit.* ; Yves Couturier, Lucie Bonin et Louise Belzile, *L'intégration des services en santé. Une approche populationnelle*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », 2016 ; Nicole Dubuc *et al.*, « Development of Integrated Care Pathways: Toward a Care Management System to Meet the Needs of Frail and Disabled Community-Dwelling Older People », *International Journal of Integrated Care*, vol. 13, nº 2, 2013, p. 1-13.

souvent dans les mêmes institutions et établissements, ce qui favorise entre-autres la construction d'une jurisprudence clinique[55] entre eux[56]. Outre quelques exceptions, les intervenantes qui font l'expérience de l'ISJ-VC au Québec œuvrent quant à elles dans des lieux de travail distincts. De ce fait, les rencontres entre les intervenantes et, corollairement, les possibilités de partenariats plus intégrés demeurent rares. Pourtant, des dispositifs d'intervention qui regroupent sous un même toit un ensemble de services psychosociaux et judiciaires pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale existent, entre autres aux États-Unis[57] et dans certains pays d'Europe[58]. Ceux-ci ne sont toutefois pas implantés au Québec.

Malgré cet engagement et cette interdépendance qui semblent faibles, on constate dans les résultats la présence des termes « collaboration » et « partenaire » au sein de la classe 2, qui se caractérise par la logique de protection. Cela nous mène à poser l'hypothèse que les situations où la protection des enfants et des victimes de violence conjugale constitue un enjeu majeur sont celles où la collaboration interprofessionnelle et les partenariats sont les plus pertinents et nécessaires du point de vue des participantes rencontrées. Ce constat est cohérent avec le fait qu'une majorité des protocoles et dispositifs formels de collaboration connus dans le domaine de la violence conjugale visent justement cet enjeu de protection. On peut penser par exemple au Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la

55 « Nous entendons par [jurisprudence clinique] le régime de conventions pratiques, ce groupe reconnu de façons de faire communes à un collectif créé par des acteurs coactifs et cogérant leurs interdépendances par la collaboration interprofessionnelle » (Yves Couturier et Louise Belzile, *op. cit.*, p. 37).

56 *Ibid*.

57 Catherine A. Simmons *et al.*, « Enhancing the Impact of Family Justice Centers via Motivational Interviewing: An Integrated Review », *Trauma, Violence, & Abuse*, vol. 17, nº 5, 2016, p. 532-541.

58 Bert Groen et Pascale Franck, « Family Justice Centers in Europe, a Multi-Agency Approach of Domestic Violence That Meet the Needs of Victims of Domestic Violence and Their Children », *II European Conference on Domestic Violence*, Porto, 6 septembre 2017, https://www.fpce.up.pt/iiecdv/docs/II_ECDV-Programme_by_Themes.pdf.

violence conjugale[59] développé à Montréal ; au « modèle de concertation en violence conjugale et maltraitance envers les enfants » créé récemment à Québec[60] ; ou encore, à différents modèles d'intervention en prévention de l'homicide conjugal[61].

Ce constat est également cohérent avec le principe selon lequel les situations où les besoins biopsychosociaux des personnes au centre de l'intervention sont plus importants nécessitent des degrés d'intégration des pratiques plus élevés[62]. Il est en effet plausible de penser que des situations de violence conjugale qui impliquent de la maltraitance envers les enfants ou encore, celles où l'intégrité des victimes est compromise de façon importante comportent de hauts niveaux de complexité requérant l'intervention d'une multitude d'actrices. Il s'ensuit donc que les conditions gagnantes de la collaboration professionnelle[63] doivent être au

59 Myriam Dubé et Raymonde Boisvert, *Évaluation du projet pilote d'implantation du Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale*, rapport de recherche, Montréal, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), 2009, https://www.raiv.ulaval.ca/sites/raiv.ulaval.ca/files/publications/fichiers/pub_161.pdf.

60 Geneviève Lessard *et al.*, « Défis et conditions de réussite d'une pratique concertée en violence conjugale et maltraitance envers les enfants », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 29, nos 1-2, 2017, p. 225.

61 Christine Drouin, « Initiative de concertation locale afin de prévenir les homicides intrafamiliaux », *Revue canadienne de service social*, vol. 36, no 2, 2019, p. 107-124 ; Karine Messier-Newman, « La force de l'agir partenarial pour améliorer la sécurité des victimes de violence conjugale et de leurs proches », *87e congrès de l'ACFAS*, Gatineau (Québec), mai 2019 ; Denise Tremblay et Jacques Mercier, *Évaluation du risque lié à la violence post-séparation et l'homicide conjugal*, Université d'été Trajetvi sur les violences conjugales et les violences faites aux femmes, Montréal, 26 août 2016.

62 Emmanuelle Carreau *et al.*, *op. cit.* ; Michael Fine, Kuru Pancharatnam et Cathy Thomson, *Coordinated and Integrated Human Service Delivery Models*, Final Report, Sydney, Social Policy Research Centre, University of New South Wales, 2000, http://unsworks.unsw.edu.au/fapi/datastream/unsworks:1987/SOURCE01?view=true.

63 Par exemple, le soutien financier nécessaire à la réalisation des projets (Myriam Dubé et Raymonde Boisvert, *op. cit.*), la présence d'actrices clés provenant de la communauté au sein des dispositifs d'intervention (Duren Banks, Nicole Dutch, et Kathleen Wang, « Collaborative Efforts to Improve System Response to Families Who Are Experiencing Child Maltreatment and Domestic Violence », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 23, no 7, 2008, p. 876-902 ; Angèle Bilodeau *et al.*, « Le protocole sociojudiciaire en matière

rendez-vous dans ces types de situation en particulier afin que la réponse sociojudiciaire à la violence conjugale soit adéquate.

Conclusion

La présentation des résultats met en évidence les trois principales composantes de l'ISJ-VC, au travers des trois premières classes dégagées par l'analyse : l'intervention judiciaire, la protection des personnes et la relation d'aide. La quatrième classe, qui inclut une part plus restreinte du corpus analysé, regroupe quant à elle des propos d'un autre ordre, décrivant le parcours, la formation et l'orientation professionnelle des intervenantes. L'analyse des résultats produits par Alceste mène par ailleurs à constater l'absence d'un métalangage[64] ou d'une jurisprudence clinique[65] spécifique à l'intervention sociojudiciaire, ce qui témoignerait d'une coopération plus étroite entre les acteurs. Ces résultats, croisés avec ceux d'analyses thématiques, tendent ainsi à mettre en lumière des collaborations peu intégrées au sein du système de réponse étudié.

Or, certaines situations de violence conjugale, par exemple les situations de risque homicidaire, requièrent des interventions où les unes et les autres sont en mesure d'agir de façon cohérente et concertée à minima. En vue d'augmenter la qualité et le potentiel de collaborations interprofessionnelles en matière d'ISJ-VC, certains recommandent des activités de réseautage accrues, des interventions centrées sur la victime et ses traumas ou encore, à l'instar de nos participantes, de la formation continue, dont de

---

de violence conjugale : une mobilisation cible pour une innovation limitée dans un champ fortement conflictuel' », *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, vol. 49, nº 3, 2007, p. 403422), l'allocation de personnes-ressources dont les tâches sont ajustées pour rendre possible ce type d'implication (Myriam Dubé et Raymonde Boisvert, *op. cit.*), l'implication de toutes les intervenantes concernées (Geneviève Lessard *et al.*, *op. cit.*), la capacité à mettre les besoins des aidées au centre des préoccupations (Duren Banks, Nicole Dutch et Kathleen Wang, *op. cit.*), etc.

64 Julie Thompson Klein, *op. cit.*

65 Louise Belzile et Yves Couturier, *op. cit.*

la formation interprofessionnelle favorisant les rencontres entre les acteurs[66].

Pour notre part, et à partir des représentations professionnelles des participantes et du contexte d'intervention de l'ISJ-VC, il nous apparaît pertinent que des activités interprofessionnelles favorisant les rencontres, dont de la formation, aient lieu régulièrement au sein des systèmes de réponse à la violence conjugale et que celles-ci soient principalement articulées autour des thèmes de la justice (ses acteurs, ses modalités d'application, ses défis), de la protection (des enfants, des victimes, mais aussi des auteurs de violence et des intervenantes) et de l'aide offerte aux personnes aux prises avec la violence conjugale. Ces activités nous semblent contenir le potentiel d'intéresser chacun des acteurs en mobilisant les logiques d'action qui lui sont propres tout en contribuant à faire émerger un sens partagé et imbriqué sur lequel des leviers d'entente et un langage commun peuvent être établis.

66 Lesley Laing, Susan Heward-Belle et Cherie Toivonen, « Practitioner Perspectives on Collaboration across Domestic Violence, Child Protection, and Family Law: Who's Minding the Gap? », *Australian Social Work*, vol. 71, nº 2, avril 2018, p. 215-227 ; Lisa N. Magruder, « Working the Front Lines of Intimate Partner Violence: Responders' Perceptions of Interrole Collaboration », thèse de doctorat, Denver, University of Denver, 2017 ; Sarah L. Stewart, « Enacting Entangled Practice: Interagency Collaboration in Domestic and Family Violence Work », *Violence against Women*, vol. 26, nº 2, 2020, p. 191-212.

Bibliographie

Abric, Jean-Claude, « Pratiques sociales, représentations sociales », dans Jean-Claude Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentation*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Psychologie sociale », 1994, p. 216-251.

Anderson, E. Breese, « Intervention Through Collaboration: The Development of a Domestic Violence Coordinated Community Response Team », thèse de doctorat, Chicago, The Chicago School of Professional Psychology, 2007.

Banks, Duren, Nicole Dutch et Kathleen Wang, « Collaborative Efforts to Improve System Response to Families Who Are Experiencing Child Maltreatment and Domestic Violence », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 23, nº 7, 2008, p. 876-902.

Bilodeau, Angèle Bilodeau *et al.*, « Le protocole sociojudiciaire en matière de violence conjugale : une mobilisation cible pour une innovation limitée dans un champ fortement conflictuel », *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, vol. 49, nº 3, 2007, p. 403-422.

Blin, Jean-François, *Représentations, pratiques et identités professionnelles*, Paris, L'Harmattan, coll. « Action & savoir »,1997.

Boismenu, Gérard et François Rocher, « Vers une réorientation des politiques sociales au Canada ? », *Revue internationale d'action communautaire*, nº 16, 1986, p. 119-131.

Bouffard, Jeffrey A. et Lisa R. Muftić, « An Examination of the Outcomes of Various Components of a Coordinated Community Response to Domestic Violence by Male Offenders », *Journal of Family Violence*, vol. 22, nº 6, 2007, p. 353-366.

Breckenridge, Jan *et al.*, *Meta-Evaluation of Existing Interagency Partnerships, Collaboration, Coordination and/or Integrated Interventions and Service Responses to Violence Against Women: State of Knowledge Paper*, Alexandria (Sydney), Australia's National Research Organisation for Women's Safety (ANROWS), 2015, https://uhra.herts.ac.uk/bitstream/handle/2299/23357/Integrated_Responses_Meta_Evaluation_Landscapes_State_of_knowledge_Issue_Eleven_1.pdf?sequence=1.

Breidenbach, Marie Cassagnes, « L'Accompagnement socio-éducatif des mineurs non accompagnés. Étude des conflits entre représentations sociales et représentations professionnelles », *Empan*, nº 120, 2020, p. 168-175, https://doi.org/10.3917/empa.120.0168.

Buzawa, Eva Schlesinger, Carl G. Buzawa et Evan Stark, *Responding to Domestic Violence. The Integration of Criminal Justice and Human Services*, 4e édition, Thousand Oaks (Californie), Sage Publications, 2012.

Carreau, Emmanuelle *et al.*, *Continuum des pratiques de collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux. Guide explicatif*, Québec, Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux (RCPI), 2018 [2014], p. 1-24, https://www.rcpi.ulaval.ca/fileadmin/media/documents/Outils/Guide_explicatif-Continuum__vFR__18-07-31.pdf.

Couturier, Yves et Louise Belzile, *La collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, coll. « Paramètres », 2018.

Couturier, Yves, Lucie Bonin et Louise Belzile, *L'intégration des services en santé. Une approche populationnelle*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », 2016.

Dalud-Vincent, Monique, « Alceste comme outil de traitement d'entretiens semi-directifs : essai et critiques pour un usage en sociologie », *Langage et société*, no 135, 2011, p. 928.

Day, Andrew, Donna Chung, Patrick O'Leary *et al.*, « Integrated Responses to Domestic Violence: Legally Mandated Intervention Programs for Male Perpetrators », *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, no 404, 2010, p. 18.

Delavigne, Valérie, « Alceste, un logiciel d'analyse textuelle », *Texto ! Textes et Cultures*, 2003, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00924168/document.

Drouin, Christine, « Initiative de concertation locale afin de prévenir les homicides intrafamiliaux », *Revue canadienne de service social*, vol. 36, no 2, 2019, p. 107-124.

Dubé, Myriam et Raymonde Boisvert, *Évaluation du projet pilote d'implantation du Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale*, rapport de recherche, Montréal, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), 2009, https://www.raiv.ulaval.ca/sites/raiv.ulaval.ca/files/publications/fichiers/pub_161.pdf.

Dubuc, Nicole *et al.*, « Development of Integrated Care Pathways: Toward a Care Management System to Meet the Needs of Frail and Disabled Community-Dwelling Older People », *International Journal of Integrated Care*, vol. 13, no 2, 2013, p. 113.

Fine, Michael, Kuru Pancharatnam et Cathy Thomson, *Coordinated and Integrated Human Service Delivery Models,* Final Report, Sydney, Social

Policy Research Centre, University of New South Wales, 2000, http://unsworks.unsw.edu.au/fapi/datastream/unsworks:1987/SOURCE01?view=true.

Gonin, Audrey, « L'aide à autrui dans le champ de l'intervention sociale. Une approche psychosociale des représentations professionnelles : historicité, ancrages et fonctions », thèse de doctorat, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2008.

Gouvernement du Québec, *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale,* Québec, 1995, https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000625/.

Groen, Bert et Pascale Franck, « Family Justice Centers in Europe, a Multi-Agency Approach of Domestic Violence That Meet the Needs of Victims of Domestic Violence and Their Children », *II European Conference on Domestic Violence*, Porto, 6 septembre 2017, https://www.fpce.up.pt/iiecdv/docs/II_ECDV-Programme_by_Themes.pdf.

Jodelet, Denise, « Place de l'expérience vécue dans le processus de formation des représentations sociales », dans Valérie Haas (dir.), *Les savoirs du quotidien. Transmissions, appropriations, représentations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Didact psychologie sociale », 2006, p. 235-255.

Jovchelovitch, Sandra, « In Defence of Representations », *Journal for the Theory of Social Behaviour*, vol. 26, nº 2, 1996, p. 121-135.

Kalampalikis, Nikos, « L'apport de la méthode Alceste dans l'analyse des représentations sociales », dans Jean-Claude Abric (dir.), *Méthodes d'études des représentations sociales*, Toulouse, Érès, 2005, p. 147-163.

Klein, Julie Thompson, *Interdisciplinarity. History, Theory, and Practice*, Détroit, Wayne State University Press, 1990.

Lac, Michel, Christine Mias, Sabrina Labbé et Michel Bataille, « Les représentations professionnelles et l'implication professionnelle comme modèles d'intelligibilité des processus de professionnalisation », *Les dossiers des sciences de l'éducation*, nº 24, 2010, p. 133-145.

Laing, Lesley, Susan Heward-Belle et Cherie Toivonen, « Practitioner Perspectives on Collaboration across Domestic Violence, Child Protection, and Family Law: Who's Minding the Gap? », *Australian Social Work*, vol. 71, nº 2, 2018, p. 215-227.

Lalande, Célyne, « Intervention sociojudiciaire en violence conjugale au Québec. Représentations professionnelles des intervenantes qui en font l'expérience », thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 2019.

Lavergne, Chantal, « Analyse du processus de construction de la violence faite aux femmes en contexte conjugal comme problème socio-pénal

au Québec », thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1998.

Lessard, Geneviève *et al.*, « Défis et conditions de réussite d'une pratique concertée en violence conjugale et maltraitance envers les enfants », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 29, nos 12, 2017, p. 224-237.

Magruder, Lisa N., « Working the Front Lines of Intimate Partner Violence: Responders' Perceptions of Interrole Collaboration », thèse de doctorat, Denver, University of Denver, 2017.

Messier Newman, Karine, « La force de l'agir partenarial pour améliorer la sécurité des victimes de violence conjugale et de leurs proches », 87e *congrès de l'ACFAS*, Gatineau (Québec), mai 2019.

Miles, Matthew B. et Michael A. Huberman, *Analyse des données qualitatives*, traduit de l'anglais par Martine Hlady Rispal, Bruxelles, De Boeck, coll. « Méthodes en sciences humaines », 2003 [1991].

Morier, Yves, Catherine Bluteau, Guy Bruneau *et al.*, *Intervention sociojudiciaire en violence conjugale*, Montréal, Wilson & Lafleur, 1991.

Negura, Lilian et Claude Lavoie, « La pensée sociale et professionnelle dans l'action : l'intervention au carrefour des représentations », dans Lilian Negura (dir.), *L'intervention en sciences humaines : l'importance des représentations*, Laval, Presses de l'Université Laval, coll. « Pratiques d'accompagnement professionnel », 2016, p. 1140.

Organisation mondiale de la santé, « La violence à l'encontre des femmes », *World Health Organization*, en ligne, http://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women, 2018.

Paillé, Pierre et Alex Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2016.

Piaser, Alain et Michel Bataille, « Of Contextualised Use of "Social" and "Professional" », dans Mohamed Chaib, Berth Danermark et Staffan Selander (dir.), *Education, Professionalization and Social Representations. On the Transformation of Social Knowledge*, New York, Routledge, 2011, p. 44-54.

Piaser, Alain et Pierre Ratinaud, « Pensée sociale, pensée professionnelle : une approche singulière en sciences de l'éducation », *Les dossiers des sciences de l'éducation*, no 23, 2010, p. 7-14.

Reinert, Max, *« Approche statistique et problème du sens dans une enquête ouverte », Journal de la société française de statistique*, vol. 142, no 4, 2001, p. 59-71, http://www.numdam.org/item/JSFS_2001__142_4_59_0/.

Reinert, Max, « Quel objet pour une analyse statistique du discours ? Quelques réflexions à propos de la réponse *Alceste* », *Lexicometrica*, 1998, http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt1998/reinert.htm.

Robinson, Amanda L., *Domestic Violence MARACs (Multi-Agency Risk Assessment Conferences) for Very High-Risk Victims in Cardiff, Wales: A Process and Outcome Evaluation*, Cardiff, Cardiff University, 2004.

Robinson, Amanda L., « Reducing Repeat Victimization among High-Risk Victims of Domestic Violence: The Benefits of a Coordinated Community Response in Cardiff, Wales », *Violence against Women*, vol. 12, nº 8, 2006, p. 761-788.

Salazar, Laura F., James G. Emshoff, Charlene K. Baker *et al.*, « Examining the Behavior of a System: An Outcome Evaluation of a Coordinated Community Response to Domestic Violence », *Journal of Family Violence*, vol. 22, nº 7, 2007, p. 631-641.

Shepard, Melanie F., Dennis R. Falk et Barbara A. Elliott, « Enhancing Coordinated Community Responses to Reduce Recidivism in Cases of Domestic Violence », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 17, nº 5, 2002, p. 551-569.

Simmons, Catherine A. *et al.*, « Enhancing the Impact of Family Justice Centers via Motivational Interviewing: An Integrated Review », *Trauma, Violence, & Abuse*, vol. 17, nº 5, 2016, p. 532-541.

Slaght, Evelyn et Nina Hamilton, « A Coordinated Response to Intimate Partner Violence: Lessons from an Exploratory Study », *Journal of Community Practice*, vol. 13, nº 2, 2005, p. 45-59.

Statistique Canada, « La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014 », *Juristat*, 2016.

Stewart, Sarah L., « Enacting Entangled Practice: Interagency Collaboration in Domestic and Family Violence Work », *Violence against Women*, vol. 26, nº 2, 2020, p. 191-212.

Tremblay, Denise et Jacques Mercier, *Évaluation du risque lié à la violence post-séparation et l'homicide conjugal*, Université d'été Trajetvi sur les violences conjugales et les violences faites aux femmes, Montréal, 26 août 2016.

Valence, Aline, *Les représentations sociales*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Le point sur... Psychologie », 2010.

Wilcox, Karen, « Connecting Systems, Protecting Victims: Towards Vertical Coordination of Australia's Response to Domestic and Family Violence », *University of New South Wales Law Journal*, vol. 33, nº 3, 2010, p. 1 013-1 037.